

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 8 JUILLET 2020**

L'An Deux Mille Vingt, le mercredi huit juillet à dix-neuf Heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Gérard THEVENON, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Virginie MAS, Audrey HUGON, Michel JEANNOT.

Étaient excusés : Alexandre BOTELLA (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Francis PETRICIG (pouvoir à Jean-Pierre JOURDAIN), Olivier SUSINI (pouvoir à Josiane CHABERT)

---

**Objet : Commissions du Syndicat Intercommunal Murois**

Vu l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités territoriales qui prévoit que le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Monsieur le Président propose de créer une Commission Association, une Commission Finance et une Commission Travaux. Il rappelle que le Président et la Vice-Présidente seront membres de droit de ces commissions.

Il indique que les Commissions Association et Finance seront composées de 6 membres, la Commission Travaux sera composée de 4 membres.

Monsieur le Président présente les candidats aux trois Commissions :

- **Commission Finance** : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Jean-Pierre JOURDAIN, Jacques GOLIASSE, Michel JEANNOT
- **Commission Association** : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Martine GAUTHERON, Olivier SUSINI, Gérard THEVENON, Michel JEANNOT.
- **Commission Travaux** : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Gérard THEVENON, Francis PETRICIG.

Après délibération,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création d'une Commission Finance, d'une Commission Association et d'une Commission Travaux,
- **FIXE** à 6 le nombre de membres de la Commission Finance et de la Commission Association et à 4 le nombre de membres de la Commission Travaux,

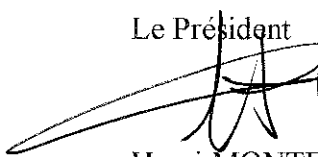
- **DESIGNE** les membres des trois Commissions :

- Commission Finance : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Jean-Pierre JOURDAIN, Jacques GOLIASSE, Michel JEANNOT,
- Commission Association : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Martine GAUTHERON, Olivier SUSINI, Gérard THEVENON, Michel JEANNOT.
- Commission Travaux : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Gérard THEVENON, Francis PETRICIG.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 8 juillet 2020

Le Président  
  
Henri MONTELLANICO

